

CONSEIL MUNICIPAL

S é a n c e d u 2 1 a v r i l 2 0 2 1

Convocations à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux à la date du 15 avril 2021 "Vous êtes priés de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu, **mercredi 21 avril 2021 à 18h30, au foyer municipal Edouard Chapre.**

Conformément aux directives préfectorales, la séance du conseil municipal se déroulera sans public et sera retransmise en direct sur le Facebook de la ville. Le quorum est atteint avec 1/3 des membres du conseil municipal et chaque conseiller peut être porteur de deux procurations

ORDRE DU JOUR

1. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grades pour l'année 2021
2. Personnel communal : création de postes pour les avancements de grades
3. Personnel communal – création de poste
4. Modification de la délibération n°24 du conseil municipal du 24 février 2021 portant sur le vote du budget 2021 et des taux d'imposition 2021
5. Attribution de subventions annuelles aux associations pour l'année 2021
6. Délégation au Centre de Gestion pour la passation d'un contrat d'assurance des risques statutaires
7. Approbation de la convention d'adhésion Petites Villes de Demain Bourg Saint Andéol-Viviers
8. Convention relative aux modalités d'exercice de la police spéciale de la sécurité et de la salubrité des immeubles, locaux et installations
9. Cession immobilière à la société Spiribox SAS portant sur une partie des anciens services techniques municipaux
10. Convention entre la commune de Bourg Saint Andéol, le Comité départemental de course d'orientation de l'Ardèche, le Département de l'Ardèche et l'Education nationale
11. Convention entre la commune, l'association Boule de Poils et la clinique vétérinaire Cuadrado portant sur une campagne de stérilisation de chats errants
12. Information sur l'état des indemnités des élus siégeant au conseil municipal
13. Décisions du Maire
14. Questions diverses

Bourg-Saint-Andéol, le 15 avril 2021

Le Maire,
Françoise GONNET TABARDEL

